

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 12/01/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 13/01/2023
Mise en ligne sur le site internet le 13/01/2023

L'an 2023, le 12 Janvier à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/01/2023.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/01/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GODELU Delphine, LECLERC-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusé(s) : ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THOMAS Valérie, M. MILLET Jean-Luc à M. PELÉ Jean-Yves
Excusé(s) : Mmes : DESIEAUX Christelle, MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

Absent(s) : Mme PETIT Sandrine

A été nommé secrétaire : Mme THOMAS Valérie

D23_003 – Convention de mise en place de l'aide aux devoirs

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention relative à la mise en place de l'aide aux devoirs.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de mise en place de l'aide aux devoirs.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/01/2023
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ



MAIRIE DE VEAUGUES
18 (CHER)

Le secrétaire,
Mme THOMAS Valérie

